ATMO RÉUNION DÉPLOIE UN **OBSERVATOIRE CITOYEN DES ODEURS** SUR LE **BAS DE LA RIVIERE ET PETITE-ÎLE À SAINT-DENIS**

À partir du 22 juin 2026, il est possible d'effectuer des **signalements d'odeurs dans les quartiers du Bas de la Rivière et de Petite-Île à Saint-Denis**.

Les nuisances olfactives, une problématique « Air »

Atmo Réunion a débuté le suivi des nuisances par la participation citoyenne depuis 2014 avec la création **de jury de nez**. Débutée avec des fiches en papier, Atmo Réunion s'est depuis doté d'un application web qui permet le **suivi des odeurs** en temps réel grâce à la participation citoyenne.

Une zone de signalements restreinte à certains quartiers de Saint-Denis en partenariat avec Brasseries de Bourbon

Périmètre de signalement des odeurs

Depuis mi-2025, des **épisodes odorants gênants pour les riverains ont été signalés** sur la zone du **Bas de la Rivière, de Petite-Île** à Saint-Denis.

Brasseries de Bourbon a entendu ces signalements et s'associe à **Atmo Réunion**, l'observatoire de la qualité de l'air à La Réunion, pour **déployer la plateforme de signalement SignalAir auprès des riverains du site**.

À compter de ce jour, la plateforme de signalement des odeurs, **SignalAir**, devient accessible gratuitement 24h/24 et 7j/7, sur la zone d'étude, dans un **rayon de 700 mètres** autour de l'installation industrielle.

SignalAir : un nouvel outil pour le suivi des odeurs

Développée et mutualisée avec les AASQA (Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air) et opérée par **Atmo Réunion,** organisme de référence en matière de surveillance de la qualité de l'air, la plateforme **SignalAir** permet à toute personne, sur une zone déterminée, de signaler une odeur de manière simple et rapide.

Pourquoi signaler ?

SignalAir répond à **trois objectifs** :

• **Recenser et caractériser** : collecter des données objectives en temps réel sur la nature, l'intensité et la récurrence des odeurs perçues par la population.
• **Identifier les sources** : croiser l'historique des signalements citoyens pour localiser les sources d'odeurs.
• **Favoriser la concertation** : fournir un outil d'aide à la décision pour les acteurs locaux, les exploitants et les collectivités afin d'engager un dialogue constructif et d'évaluer l'impact des mesures correctives.

Un suivi régulier des signalements sera assuré par Atmo Réunion, et fera l'objet de **bilans trimestriels**, partagés avec Brasseries de Bourbon et les autorités compétentes, afin d'apprécier l'évolution de la situation odorante sur la durée.

Comment signaler une odeur ?

Concrètement, les **riverains des quartiers Bas de la Rivière et Petite Île** pourront renseigner, via un smartphone, une tablette ou un ordinateur :

- la localisation et l'heure du signalement (préremplis),
- le type d'odeur perçue (à partir de descripteurs communs),
- son intensité et sa durée,
- le niveau de gêne ressenti.

Les signalements sont **géolocalisés et horodatés**, dans le strict respect du **RGPD**, et centralisés dans une base de données permettant une exploitation statistique et spatiale, par Atmo Réunion, des informations recueillies.

Le signalant pourra **s'inscrire** sur la plateforme ou **rester anonyme**.

Informations pratiques

- **Nom de la plateforme** : SignalAir
- **Accès** : Gratuit, 24h/24 – 7j/7, sur la zone d'étude
- **Opérateur** : Atmo Réunion
- **Lien** : www.signalair.eu

Lien vers SignalAir

Toute notre actualité sur
www.atmo-reunion.net

CONTACT
Atmo Réunion
Fabien Georgel
Responsable communication et partenariats
Tél. : 0262 28 39 40 - Mob. : 0692 61 92 79
fabien.georgel@atmo-reunion.net

Atmo Réunion
7, rue Mahé, La Mare, 97438 Sainte-Marie
www.atmo-reunion.net